

TIJDSCHRIFT

VAN HET

NEDERLANDSCH GENOOTSCHAP

VOOR

MUNT- EN PENNINGKUNDE

ONDER DE ZINSPREUK

„Concordia res parvae crescunt“

TE

AMSTERDAM



6° Jaargang

AMSTERDAM

G. THEOD. BOM EN ZOON

1898

Un tiers de sou d'or inédit de Maestricht.

L'attribution des tiers de sou d'or portant TRIECTO, TRIECTV, etc., est une des questions les plus controversées de la numismatique mérovingienne, l'une des plus difficiles et des plus obscures de cette partie si intéressante de la science des monnaies.

Les uns, tels que M. DE BELFORT 1), partagent ces pièces, en se basant sur le style, entre Maestricht (Trajectum ad Mosam) et Utrecht (Trajectum ad Rhenum); les autres, niant complètement l'existence d'Utrecht à cette époque reculée, donnent tous les triens en question à Maestricht. Nous n'avons pas l'intention de rouvrir un débat qui a passionné les numismates les plus savants et sur lequel

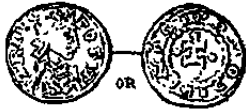
1) *Description générale des monnaies mérovingiennes par ordre alphabétique des ateliers, publiée d'après les notes manuscrites de M. le Vicomte de Ponton d'Amécourt, par A. DE BELFORT, Tome II, p. 302 et Tome IV, p. 412*

il reste, en somme, peu de nouveaux arguments à produire: nous nous bornerons à dire que la solution de la question dépend uniquement, d'après nous, du point de savoir si Utrecht existait, oui ou non, à l'époque mérovingienne. Ce point capital n'a pas été, croyons-nous, élucidé jusqu'ici d'une manière positive et le monde savant attend toujours la découverte d'un monument authentique de ces temps éloignés, parlant d'Utrecht dans des termes indiscutables.

Il est évident que la mise au jour d'un semblable document mettrait tout le monde d'accord, car, l'existence d'Utrecht mérovingien dûment prouvée, la répartition entre trois groupes, bien distincts par le style, des tiers de sou d'or avec TRIECTO, TRIECTV, etc., s'imposerait à tous. Les deux premiers de ces groupes, comprenant les pièces dites de style belge et celles de style messin ou austrasien, appartiendraient à Maestricht; le troisième, dont les monuments, de fabrique beaucoup plus barbare et sans doute moins ancienne, rappellent étonnamment ceux sortis des forges de Dorestad, localité située à peu de distance d'Utrecht, ferait naturellement retour à cette dernière ville et la question serait résolue à la satisfaction générale.

Le tiers de sou que nous faisons connaître

aujourd'hui, appartient indubitablement à Maestricht. Il se distingue de tous ceux publiés jusqu'à ce jour par le buste du droit, de style romain bien caractérisé, et par la légende rétrograde du revers. Voici d'ailleurs le dessin et la description de cette pièce dont le droit a malheureusement souffert par suite de frottement.



Droit. Buste diadémé à droite; indice d'un bras levé devant la poitrine. Trait au pourtour. La disposition des cheveux et l'ajustement des vêtements rappellent tout à fait le faire romain.

Légende: TRIEC—TOFIT

Revers. Croix latine accostée de deux globules et traversée par une barre horizontale munie de deux pendentifs, au dessus d'un globe, dans un grènetis. Trait au pourtour.

Légende: ΔOMARICO ΜΟΝ'

La lecture doit se faire de droite à gauche.

Or. Poids: 1^{gr}, 239. Notre collection.

Ce tiers de sou est une variété tout à fait nouvelle des nombreux triens de Maestricht au nom de *Domaricus*. Il se différencie de tous

ceux publiés par M. DE BELFORT par l'aspect si romain du buste de droit et par la forme de la croix et la disposition particulière de la légende du revers. Le style correct de notre pièce nous fait croire qu'elle est une des plus anciennes de la riche série maestrichtoise et nous porte même à nous demander si deux personnages du nom de DOMARICVS ne se sont pas succédé à Maestricht, à des intervalles assez éloignés, dans les fonctions de monétaire.

V^{te} BAUDOUIN DE JONGHE.
